

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7288958101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7288958101>

Cette annonce a été mise en ligne le **27 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**



*AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES*

Scarabée Société coopérative d'intérêt collectif anonyme à capital variable et à Directoire et Conseil de Surveillance
132 rue Eugène Pottier 35000 RENNES 328 007 497
R.C.S. RENNES AVIS DE CONVOCATION Les associés de la société Scarabée sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE) le 12 MAI 2022 à 19 h 00 au restaurant Pique-Prune Cleunay - 132 rue Eugène Pottier - 35000 RENNES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour relevant des conditions de vote en assemblée générale extraordinaire :
Modification du point 22.1 de l'article 22 "Conseil de surveillance" des statuts pour fixer la durée des fonctions des membres du Conseil de surveillance à quatre années au lieu et place d'une année ;
Ordre du jour relevant des conditions de vote en assemblée générale ordinaire annuelle :
Présentation du rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
Présentation du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes : rapport général sur les comptes de l'exercice, rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce ;
Approbation desdits rapports, comptes et conventions ;
quitus aux membres du

Directoire, au Conseil de Surveillance et au Commissaire aux comptes ; Affectation du résultat de l'exercice 2021 ; Élections aux postes de membres du Conseil de surveillance : candidats en renouvellement et nouveau candidat ; Fixation en application de l'article 6 de la loi du 10 septembre 1947 de l'indemnité compensatrice du temps passé par les membres du Conseil de surveillance ; Nomination d'un réviseur coopératif chargé d'une mission de révision coopérative en raison d'une situation de perte d'un exercice s'élevant à la moitié au moins du montant le plus élevé atteint par le capital ; Ordre du jour commun : Pouvoir pour les formalités ; Questions diverses. A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les associés peuvent : - soit remettre une procuration à un mandataire, sans que ledit mandataire ne puisse disposer de plus de 2 (deux) voix, en sus de la sienne ; - soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire (pouvoir en blanc) ; - soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance (à se procurer avec ses annexes au siège social). Votre demande doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale. En aucun cas, vous ne pouvez retourner à la Société, à la fois une formule de procuration et un formulaire de vote par correspondance. Conformément à l'article R 225-84 du code de commerce, les associés ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Directoire et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique suivante : ag@scarabee-biocoop.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale, en précisant le nom prénom et n° d'adhérent de l'expéditeur. Une page AG sera ouverte sur le site internet avec les réponses aux questions. Le Directoire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

